CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E41596** **VALABLE JUSQU'AU** **11/10/2027**

ÉDITÉ LE 02/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1967

Forme juridique : SAS

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC B 672006418

Siret : 672 006 418 00020

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 00956600G

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 452380N1247000/001 295075/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 452380N1247000/001 295075/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : SOC ENTREPRISE RINGENBACH

30 RUE CAMELINAT
93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE

Téléphone : 01 48 26 51 39 **Fax :** 01 48 26 66 42
Portable : 06 80 61 31 80
Responsabilité légale :
RINGENBACH JEAN-FRANCOIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : info@ringenbach.fr

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 362 206 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m²	17	19/09/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	6	12/10/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/09/2026 09:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E41596** **VALABLE JUSQU'AU** **11/10/2027**

ÉDITÉ LE **02/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1967
Forme juridique : SAS

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC B 672006418

Siret : **672 006 418 00020**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 00956600G

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 452380N1247000/001 295075/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 452380N1247000/001 295075/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **SOC ENTREPRISE RINGENBACH**

30 RUE CAMELINAT
93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE

Téléphone : 01 48 26 51 39 **Fax :** 01 48 26 66 42
Portable : 06 80 61 31 80

Site Internet :
E-mail : info@ringenbach.fr

Responsabilité légale :
RINGENBACH JEAN-FRANCOIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m² Mention RGE	19/09/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/09/2026 09:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.